

# ETUDE DE L'IMPACT DE LA COVID-19 DANS LE SECTEUR DU SPORT À LA RÉUNION

DÉLÉGATION RÉGIONALE ACADÉMIQUE À LA JEUNESSE,  
À L'ENGAGEMENT ET AUX SPORTS DE LA RÉUNION

FEVRIER 2021



La Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports de La Réunion, aux côtés de chacun des partenaires mentionnés ci-dessous, remercie chaleureusement toutes les personnes qui se sont mobilisées dans le cadre de cette étude.

Nous remercions également le cabinet MOUVENS, retenu pour piloter ces travaux.



# SOMMAIRE

	Avant-propos & méthodologie de l'étude.....	p. 4
01	Synthèse de l'étude.....	p. 6
02	Une reprise qui s'opère progressivement mais dans la douleur.....	p. 11
03	Des impacts économiques aux réalités très différentes.....	p. 16
04	Les acteurs du sport se sont adaptés mais s'essouffent face à une crise qui dure.....	p. 25
05	Des défis à relever pour l'ensemble des acteurs du secteur sportif.....	p. 30

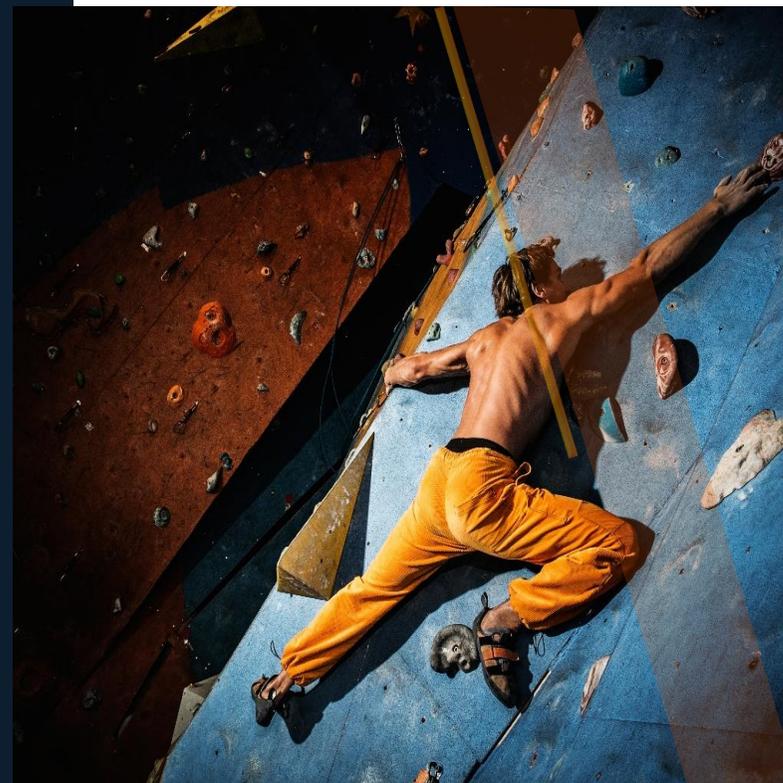
# AVANT-PROPOS

À l'échelle nationale, la crise sanitaire et les périodes de confinement ont eu pour effet de démontrer, par l'arrêt des pratiques, la place centrale du sport dans le quotidien des Français, en tant que vecteur de lien mais également de bien-être.

Cette étude, réalisée à la demande de la Délégation Régionale Académique, à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES) vise à fournir une évaluation globale des impacts de la crise sanitaire de la COVID-19 sur les acteurs du sport, qu'ils relèvent du mouvement sportif associatif ou de la filière marchande. Elle s'intéresse à la situation des acteurs du sport entre le mois de mars et la fin d'année 2020 et ne tient pas compte des mesures gouvernementales ayant pu être prises suite à cette période pour faire face à une reprise de l'épidémie.

Si les conséquences économiques immédiates de la crise sanitaire sur les acteurs du sport sont tangibles, l'étude doit également apporter des éclairages qualitatifs sur les impacts à plus ou moins long terme pour le territoire. Au-delà des effets négatifs, les échanges menés dans le cadre de cette étude se sont attachés à identifier également les impacts positifs de cette crise perçus par les acteurs du sport, tant les associations sportives réunionnaises ont fait preuve d'organisation, de détermination et d'inventivité pour maintenir une activité forcément affectée par la situation sanitaire.

Les résultats de l'étude et les besoins identifiés par les acteurs du sport viendront ainsi nourrir le projet sportif territorial (PST) de la future Conférence Régionale du Sport et devront permettre de construire une vision partagée des enjeux pour les principaux acteurs du sport à La Réunion.



## LE CHOIX D'UNE CONCERTATION LARGE

Si une enquête quantitative a été menée auprès des opérateurs sportifs, l'étude a consacré également une part importante des travaux à une approche qualitative. Elle a permis d'interroger l'ensemble des collectivités territoriales de la Réunion qui se sont retrouvées en 1ère ligne auprès des clubs et du grand public mais également dans la gestion des équipements sportifs et la mise en place des règles sanitaires.

# MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

### Enquête en ligne (du 01/12/2020 au 15/01/2021) auprès des clubs et des opérateurs sportifs privés de La Réunion

- 326 associations sportives répondantes sur une base de 1 503 associations identifiées (22%)
- 35 opérateurs privés répondants sur une base de 263 opérateurs identifiés (et diffusion via les syndicats professionnels)

*NB : le manque de représentativité des opérateurs privés ne permet pas de dresser une photographie fine des impacts de la COVID-19 pour ces acteurs. Les résultats obtenus ont donc été partiellement intégrés dans l'étude.*

### Entretiens téléphoniques individuels avec les directeurs des sports des communes de La Réunion

- Entretiens auprès de 22 communes sur les 24 collectivités de La Réunion

### 2 ateliers collectifs (visioconférence) avec :

- Un panel de Conseillers Techniques Sportifs de la DRAJES placés auprès de Ligues et Comités sportifs régionaux
- Un groupe de cadres de la DRAJES

### Entretiens en bilatéral avec les principaux réseaux et financeurs du sport à La Réunion :

- AMDR
- ANDES
- ANDIISS
- Conseil départemental
- Conseil régional
- CREPS
- CROS
- DRAJES





# 1.

## SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE



## 8 CONSTATS À RETENIR DE L'ÉTAT DES LIEUX DES IMPACTS DE LA CRISE SANITAIRE POUR LES ACTEURS DU SPORT

### Constat n°1 - La crise de la COVID-19 : un choc sans précédent mais des effets économiques qui se mesureront à moyen terme

La crise de la covid-19 est inédite dans son impact à court terme (annulation des événements et compétitions, perte de recettes...) et créatrice de fortes incertitudes économiques dans la durée (baisse des subventions, diminution des dépenses sportives par les habitants...). Si les clubs ont plutôt bien traversé la crise en s'appuyant sur leurs réserves en trésorerie, la durée de la crise risque d'engendrer à moyen terme de réelles difficultés financières si les clubs ne parviennent pas à consolider leur modèle.



Des associations ont dû annuler un ou plusieurs événements essentiels ou importants à leur activité



Des associations ont déclaré avoir enregistré une baisse des ressources issues des cotisations depuis mars 2020

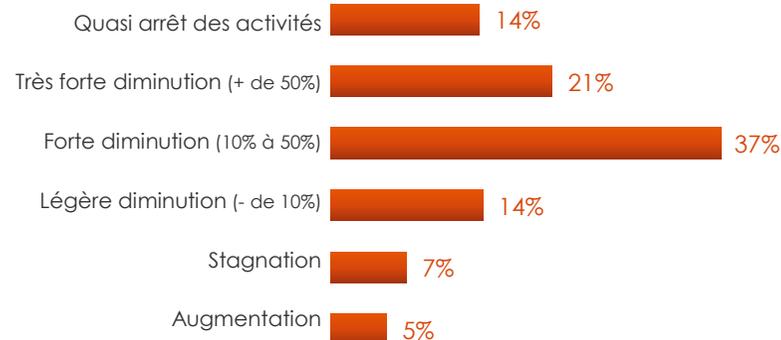


Des associations déclarent avoir rencontré des difficultés de trésorerie depuis mars 2020

### Constat n°2 – Entre perte de liens avec les adhérents et contraintes sanitaires, les associations peinent à relancer leurs activités

Le confinement a mis à l'arrêt l'ensemble des activités sportives organisées et collectives à la fin de l'été austral 2020 avant d'entraîner un ralentissement des adhésions lors de la nouvelle rentrée sportive. Elle engendre aujourd'hui une forte inquiétude parmi les acteurs sportifs concernant les modalités d'organisation des activités : application des règles sanitaires, reconstruction de la relation de confiance avec les pratiquants, visibilité sur les calendriers des compétitions, gestion des huis clos...

#### Par rapport à l'an dernier à la même date, quelle est votre perception du niveau d'activités actuel de votre association ?



Les protocoles mis en place qui changent tous les 15 jours ne nous donnent pas de crédibilité ni de visibilité à long terme. Comment garder la confiance des pratiquants ?

Dirigeant bénévole d'une association

## 8 CONSTATS À RETENIR DE L'ÉTAT DES LIEUX DES IMPACTS DE LA CRISE SANITAIRE POUR LES ACTEURS DU SPORT (SUITE)

### Constat n°3 - La crise de la COVID-19 a surgi dans un cadre budgétaire déjà contraint pour les principaux financeurs du sport et l'aggravera certainement

Avec la crise, le pouvoir d'achat des réunionnais peut diminuer, notamment en matière de dépenses sportives, avec le danger de perdre dans la durée un public de pratiquants et de spectateurs. L'engagement de certaines entreprises (sponsoring, mécénat...) pourrait également être amené à diminuer. Les collectivités territoriales voient également leurs marges de manœuvre se contracter avec une baisse de leurs recettes (recettes fiscales, réorientation des dépenses vers le soutien aux entreprises...) et une hausse de dépenses imprévues liées à la crise.



# 33%

Des communes ont fait le choix de diminuer partiellement leurs subventions aux associations (entre -10% et -30% environ) au regard des frais non engagés par les clubs et l'annulation de manifestations



Nous avons reporté nos investissements prévus en 2020 et revu à la baisse les montants de notre Plan Pluriannuel d'Investissement au regard du surcoût de l'entretien des équipements mais également d'une baisse des recettes fiscales et de la Dotation Globale de Financement.

Directeur des sports d'une commune

### Constat n°4 - Climat anxieux, responsabilités accrues, surcharge administrative... La gouvernance associative s'essouffle dangereusement

Peur de contracter le virus, augmentation des responsabilités avec les contraintes imposées dans le cadre du protocole sanitaire, perte de lien social et d'espaces d'échanges, l'engagement des bénévoles est mis à rude épreuve. Conséquence : plus d'une association sur deux a noté une baisse de l'implication de ses bénévoles suite au déconfinement. La démobilisation des dirigeants associatifs, notamment parmi les plus petites associations, fait courir des risques sur la pérennité de l'offre sportive encadrée sur certains territoires.



Nous espérons tous que la situation va s'améliorer, un énième confinement aurait raison de notre bonne volonté de bénévole.

Dirigeant bénévole d'une association



Des associations ont observé une baisse de l'implication des bénévoles à la suite du déconfinement

## 8 CONSTATS À RETENIR DE L'ÉTAT DES LIEUX DES IMPACTS DE LA CRISE SANITAIRE POUR LES ACTEURS DU SPORT (SUITE)

### Constat n°5 - La COVID-19 réaffirme la place de l'activité physique dans le quotidien des sportifs et son rôle dans la préservation de la santé

La période de confinement a démontré la place du sport dans le quotidien des réunionnais. Plus qu'une activité accessoire, il constitue un vecteur de bien-être, de lien social et joue un rôle actif dans l'épanouissement des habitants. La fermeture des clubs et les interdictions relatives à la pratique ont eu pour conséquence d'éloigner certains habitants de la pratique sportive.

De plus, la crise sanitaire conduit à une forte augmentation de la sédentarité pour toutes les tranches d'âge. Dans un contexte local où les pathologies chroniques, notamment le diabète, les maladies cardio-vasculaires ou encore l'obésité sont particulièrement développées, le sport constitue un levier d'action essentiel pour la prévention et le renforcement des défenses immunitaires. Enfin, dans cette période d'incertitude sanitaire et sociale pouvant nourrir l'anxiété, le sport participe à la réduction du risque de dépression, d'anxiété ou encore de comportements déviants.

Le sport représente donc un véritable enjeu de santé et la très grande majorité des collectivités ont d'ailleurs observé une hausse de la pratique libre avec des habitants de plus en plus nombreux à marcher ou à courir, évoquant une « prise de conscience » des bienfaits du sport. Il apparaît essentiel que cet impact de la crise s'inscrive dans la durée.



La pratique libre commençait déjà à se développer avant le confinement. Elle a pris une autre proportion. Beaucoup de gens se sont mis à aller marcher, à aller courir, tous seuls ou par groupe de 3 personnes. C'était l'une des rares choses que l'on pouvait faire pendant le confinement. [...] Les gens ont pris conscience des bienfaits du sport.

Directeur des sports d'une commune

### Constat n°6 - La capacité des associations à innover et à s'adapter pour répondre aux besoins constituera un facteur clé de pérennité

S'ils sont devenus plus visibles dans le paysage durant la période de confinement, les sportifs l'ont aussi été en raison des nouvelles formes de pratique : un quart d'entre eux (24%) s'est ainsi mis aux cours de sport, fitness ou musculation en ligne, sachant qu'il s'agissait d'une nouveauté pour 15% d'entre eux. Est-ce que le sport dans l'après-Covid reprendra-t-il « comme avant » ou sera-t-il marqué par les changements opérés au plus fort de la pandémie ? Les pratiquants s'inscriront-ils de nouveau dans les associations ou poursuivront-ils une pratique autonome ?

Face à la crise, les acteurs du sport se sont adaptés aux contraintes sanitaires afin d'assurer la continuité de leur activité. Ils ont ainsi fortement développé leurs pratiques digitales et se sont parfois engagés dans une stratégie de diversification. Certaines ont ainsi multiplié les initiatives pour s'adapter : pratique en extérieur, séances en ligne, programmes d'entraînement personnalisés...

Si le secteur associatif avait déjà pris le tournant de la diversification des publics, il apparaît désormais indispensable d'agir sur l'offre et les modalités d'organisation des activités. Mais la diversification s'inscrit parfois dans un temps long et n'apparaît pas toujours prioritaire face à l'urgence sanitaire et les contraintes économiques limitent les marges de manœuvre. D'autre part, l'incertitude liée à la sortie de crise alimente le scepticisme des bénévoles, qui hésitent avant de s'engager dans les transformations difficiles de modèle.



20%

Des opérateurs marchands ont diversifié leurs activités

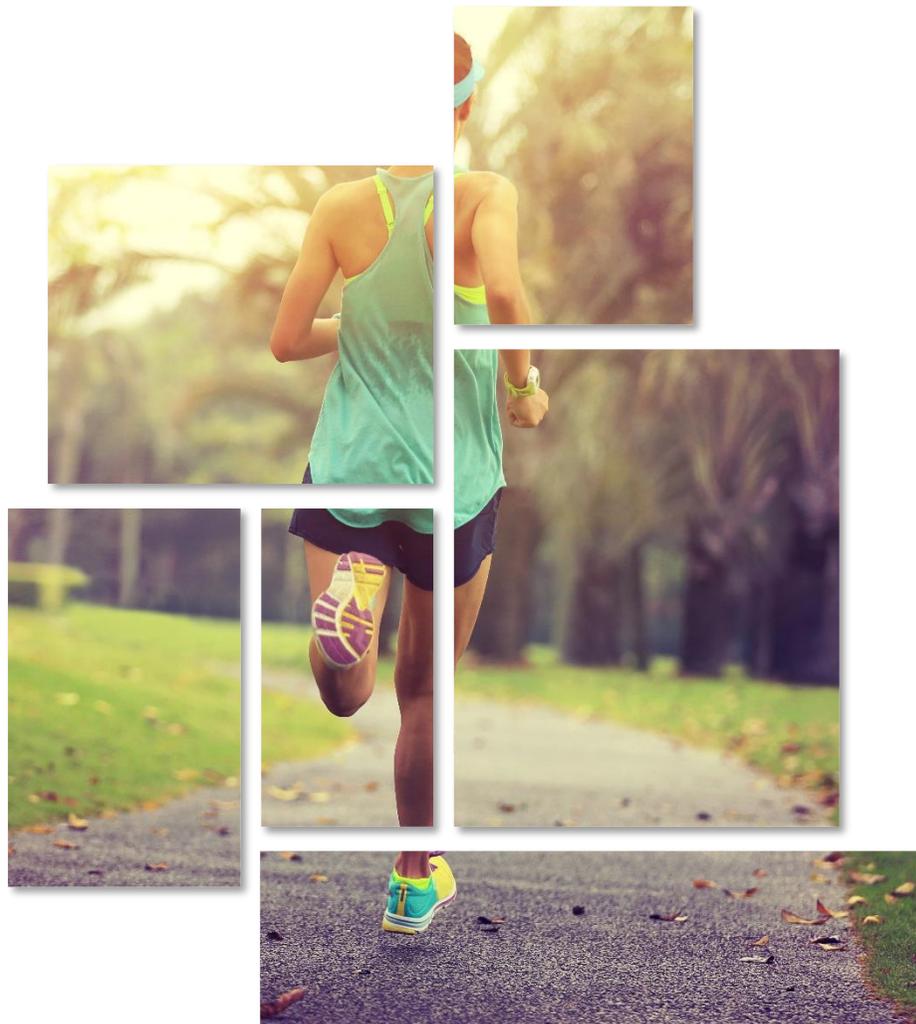
## 8 CONSTATS À RETENIR DE L'ÉTAT DES LIEUX DES IMPACTS DE LA CRISE SANITAIRE POUR LES ACTEURS DU SPORT (SUITE)

### Constat n°7 - La crise actuelle conduit à repenser la manière de concevoir les futurs projets et politiques du sport réunionnais

Depuis plusieurs décennies, la pratique sportive évolue et devient de plus en plus protéiforme (sport libre, sport en entreprise, sport santé...). Si le sport évolue avec le temps, la crise de la COVID semble avoir accéléré les mutations même s'il est encore tôt pour le quantifier (individualisation de la pratique, autonomie, pratique à domicile...). Les acteurs du sport sont ainsi dans l'obligation d'innover et de faire évoluer leur manière de construire leurs projets et leurs politiques, quitte à remettre en question la pertinence des politiques sportives élaborées en France depuis plus de 60 ans.

### Constat n°8 - La question du cloisonnement des politiques publiques et de l'émergence d'une filière sportive se pose de plus en plus

Les difficultés rencontrées par l'ensemble des opérateurs marchands et non marchands et les besoins qui en découlent témoignent de la nécessité de construire des réponses collectives à l'ensemble de la filière. Au-delà de cet enjeu, la crise met en exergue la nécessité de créer des synergies et de repositionner le sport au cœur des enjeux sociétaux, notamment de santé publique (lutte contre le diabète, l'obésité et la sédentarité, prévention...), touristiques ou encore économiques (création d'emplois, construction...) dans le cadre d'un éventuel plan de relance économique et sociale.





# 2.

UNE REPRISE QUI S'OPÈRE  
PROGRESSIVEMENT MAIS  
DANS LA DOULEUR



## SI LA QUASI-TOTALITÉ DES STRUCTURES ONT PU REPRENDRE LEURS ACTIVITÉS, IL N'EN DEMEURE PAS MOINS QU'ELLES TOURNENT GLOBALEMENT AU RALENTI

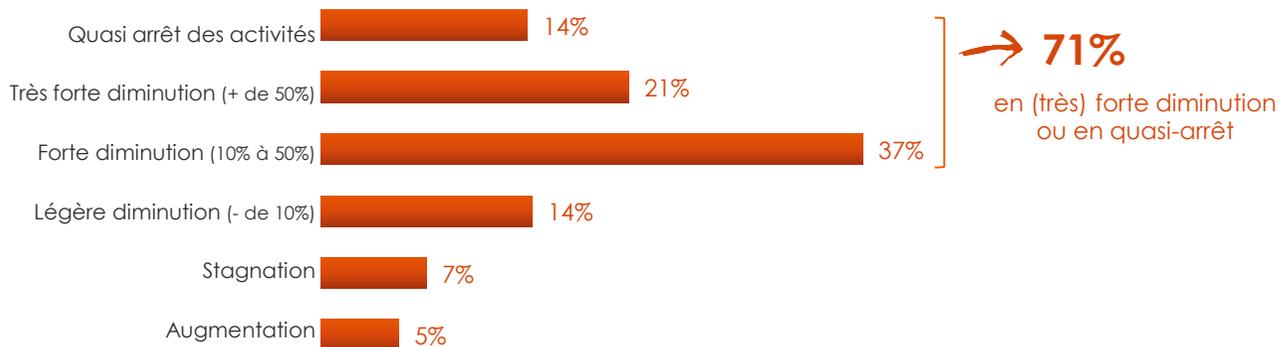
Au moment de leur participation à l'enquête, 9 associations sur 10 déclaraient avoir repris une activité (89%). Pour certaines familles de disciplines, la reprise semble plus difficile. C'est notamment le cas des sports motorisés où 43% des structures ont repris, des activités de précision et de cible telles que la pétanque (71%) ou des activités de pleine nature (75%). Pour les structures n'ayant pas encore repris, les principales raisons évoquées sont :

- La fermeture des installations sportives (41%)
- La non prise de risques vis-à-vis des adhérents, des bénévoles ou des salariés (41%)

Pour les associations « indoor », la non-reprise de leurs activités est principalement liée à l'impossibilité d'appliquer le protocole sanitaire. Quant aux opérateurs privés ayant répondu à l'enquête, ils déclarent avoir pu rouvrir totalement ou partiellement depuis la phase de déconfinement. Les vacances d'hiver austral (juillet/août) ont permis, grâce au marché local, de réamorcer l'activité et de faire face à l'absence de touristes extérieurs.

Toutefois, tant pour les associations que pour les opérateurs privés, la reprise semble relativement « difficile », avec un niveau d'activité encore éloigné de leurs volumes habituels.

### Par rapport à l'an dernier à la même date, quelle est votre perception du niveau d'activités actuel de votre association ?



### Votre association est-elle parvenue à reprendre ses activités sportives ?



**80%**

Des associations ont dû annuler un ou plusieurs événements essentiels ou importants à leur activité.

Les manifestations sportives contribuent au lien social entre les acteurs et sont un levier de financement pour les associations.

Ces annulations ont été également mal vécues par les participants qui, au-delà d'avoir maintenu leur condition physique, ont malheureusement le sentiment de s'être entraînés et investis pour rien.



Des opérateurs privés estiment que leur chiffre d'affaires entre août et novembre 2020 a diminué de plus de 10% par rapport à l'an dernier sur la même période

## DES CONDITIONS DE REPRISE DES ACTIVITÉS QUI ENGENDRENT DES DIFFICULTÉS POUR L'ENSEMBLE DES ACTEURS

Si la pratique autonome a été autorisée durant la période de confinement national du 17 mars au 11 mai 2020, la pratique encadrée était dans le même temps, interdite dans les associations sportives et dans les structures commerciales.

Avec le déconfinement, la pratique encadrée a été autorisée sous conditions de respecter un certain nombre de mesures sanitaires. Mais, les sports de combat et les sports collectifs (football) ont ainsi été interdits en septembre et octobre 2020.

Si le cadre général a été défini par le Ministère des Sports et le Ministère de l'Education Nationale, les Fédérations nationales de chaque discipline ont formalisé des protocoles sanitaires précisant les modalités d'organisation de chaque discipline et des mesures complémentaires ont été prises par la Préfecture et certaines communes de la Réunion. De leur côté, les collectivités locales ont également précisé les règles d'accès aux équipements sportifs. Ainsi, si la reprise était très attendue par toutes et tous, elle s'est souvent accompagnée d'un lot de difficultés, notamment pour les propriétaires et gestionnaires d'équipements que sont les communes :

- La gestion des équipes d'agents dont les missions ont été perturbées et ont dû être adaptées (gardiens, agents d'entretien, éducateurs...).
- Des mesures nationales qui ne sont pas apparues toujours adaptées aux contraintes de l'île, et donc incomprises par les acteurs sur le terrain.
- La multiplication de protocoles sanitaires (Ministères, ARS, fédérations, ...) qui parfois se « télescopent » et sont source de contradictions dans leur application (accès ou non aux vestiaires par exemple).

- La réorganisation du nettoyage et de la désinfection des équipements a nécessité d'une part, que les communes s'approvisionnent en matériel spécifique (produits désinfectants, nettoyeur à vapeur pour les tatamis...), et d'autre part, que les agents se forment. Cela a engendré des dépenses supplémentaires et des ajustements dans les plannings d'occupation (nettoyage après chaque utilisation).
- Le respect de la distanciation physique et des gestes barrières obligent les clubs à organiser des séances en petits groupes, nécessitant des créneaux horaires supplémentaires. « *Mais avec un nombre d'équipements limité, comment fournir des créneaux supplémentaires aux associations qui doivent démultiplier leurs activités ?* » (directeur d'un service des sports).
- La gestion des rencontres sportives à huis clos, alors que certaines installations sportives ne disposent pas de grillage.
- L'application d'un protocole sanitaire plus strict dans les piscines qui ont nécessité, pour certaines collectivités, la mise en place d'un système de réservation des lignes d'eau pour le grand public. La limitation des fréquentations maximales instantanées des piscines a impacté l'équilibre économique de ces équipements avec des coûts d'exploitation identiques à un fonctionnement « normal ».

### PRINCIPALES DIFFICULTÉS ÉVOQUÉES PAR LES ASSOCIATIONS AYANT REPRIS LEURS ACTIVITÉS

(au-delà du manque de visibilité sur un retour à la normale)



Des associations estiment que le fait de **ne pas être propriétaires de leurs équipements sportifs** est un frein dans la période



Des associations sportives rencontrent des difficultés pour **faire respecter et appliquer les règles de distanciation physique** dans leurs activités



Des associations sportives ont des difficultés avec le **nettoyage régulier des locaux et des installations sportives** qui impacte le déroulement de leurs activités. L'éducateur se retrouve souvent seul à devoir tout faire.



## PAROLES D'ACTEURS

### Services des sports

« À gérer au quotidien, c'est très compliqué et usant. Vous recevez des indications contraaires tous les jours. [...] Tout le monde était perdu, ça changeait tout le temps. »

« Cela n'a pas été simple au début car il a fallu repenser un modèle de fonctionnement qui était le même depuis plusieurs années. [...] Il a fallu aussi que les agents assimilent les protocoles et se forment aux nouvelles procédures. »

« Les communes subissent les protocoles sanitaires imposés par les Ligues. Dans une même salle multisports qui accueille des rencontres sportives de hand et de basket, l'une va interdire l'accès aux vestiaires, et l'autre va autoriser. »

« Les agents n'ont pas la capacité de verbaliser les gens qui ne respectent pas les mesures sanitaires. Ça devient compliqué si ce n'est pas la gendarmerie ou la police qui passe pour faire respecter les règles. »

« J'ai l'impression de travailler dans le vide parfois. On réfléchit à des projets qui seront peut-être reportés voire annulés. »

## UNE PÉRIODE ÉGALEMENT DIFFICILE POUR LES COMMUNES ET LEURS AGENTS...

À l'inverse de certaines associations ou des opérateurs privés qui ont parfois mis leurs activités en suspens, les services des sports ont globalement continué à fonctionner en s'adaptant au mieux au contexte et à la crise. Si les équipements sportifs sont restés fermés pour les pratiquants durant plusieurs semaines, ils n'ont pas pour autant été laissés à l'abandon par les collectivités. En effet, les services des sports, en (ré)aménageant les modalités d'intervention des agents, ont entretenu les infrastructures (tontes des terrains de grands jeux, vidanges des piscines, ...) ou en ont profité pour réaliser des travaux d'entretiens (réparations, peintures, ...).

Sur le volet animation, au-delà des interventions dans les écoles, la très grande majorité des communes ont observé une baisse des effectifs au sein des Ecoles Municipales des Sports ou durant les animations extra-scolaires (« environ 30 enfants contre 80 d'habitude », responsable d'un service des sports d'une commune).

Les conditions parfois floues sur la reprise des activités entraînent encore aujourd'hui une démobilisation des équipes. C'est notamment le cas d'éducateurs qui n'interviennent plus auprès des scolaires et qui ont été mobilisés sur d'autres missions, en lien ou non avec le sport. L'absence de perspectives de sortie de crise contribue également à cette « usure ».

## ... MAIS QUI A AUSSI CONTRIBUÉ A L'ÉMERGENCE D'UN NOUVEAU « PACTE DE CONFIANCE » ENTRE LES ACTEURS DU SPORT

Pour collectivement faire face à la crise, les acteurs ont multiplié les échanges à tous les niveaux :

- Entre les communes de l'île par le biais de l'Association des Maires du Département de La Réunion (AMDR), de l'Association Nationale des Elus en charge du Sport (ANDES) et de l'Association Nationale des Directeurs et Intervenants d'Installations et des Services des Sports (ANDIIS).
- Entre les élus et les agents d'une même commune.
- Entre les communes, propriétaires des équipements, et leurs utilisateurs.

Ces temps d'échanges entre la Préfecture, l'ex Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion, ceux de l'Association Nationale des Elus en charge du Sport (ANDES), de l'Association Nationale des Directeurs et Intervenants d'Installations et des Services des Sports (ANDIIS) ainsi que les représentants du mouvement sportif, ont permis de faciliter la transmission d'informations, de partager des difficultés, d'harmoniser les pratiques et ainsi d'accélérer les prises de décision. L'élaboration de protocoles sanitaires adaptés aux équipements et construits en collaboration avec les utilisateurs a, semble-t-il, eu parfois un impact sur le comportement des usagers avec un meilleur respect des équipements. Des collectivités ont innové durant cette crise en mettant en place des « comités de solidarité » regroupant une diversité d'acteurs publics et privés amenés à porter des réflexions et à agir autour d'un plan de relance socio-économique.

« On a observé un véritable changement de comportement vis-à-vis des installations sportives : les agents d'entretien sont encore plus rigoureux dans leurs missions et les utilisateurs sont plus respectueux des équipements, ils font plus attention. »

Directeur d'un service des sports

## MAIS L'INCERTITUDE SUR UNE REPRISE DURABLE PÈSE SUR LE SECTEUR, MALGRÉ TOUS LES EFFORTS FOURNIS

Plus de 70% des associations ayant répondu à l'enquête prévoient une diminution de leur nombre d'adhérents supérieure à 10% pour la saison sportive en cours, et 32% envisagent une diminution de plus de 50%. Les différents Conseillers Techniques Sportifs placés auprès des Ligues rencontrés évoquent une baisse comprise entre 30% et 50% des effectifs à l'échelle de La Réunion. Si des écarts existent entre les disciplines, les pratiques « indoor » semblent davantage touchées avec 43% des associations qui observent une très forte diminution (contre 20% pour les pratiques « outdoor »).

### Répartition des associations selon leurs projections d'adhérents pour la saison sportive en cours

	Indoor	Outdoor	Mixte	Ensemble
Très forte diminution (supérieure à -50%)	43%	20%	28%	32%
Forte diminution (entre -10% et -50%)	39%	41%	44%	41%
Légère diminution ou stagnation	14%	31%	23%	22%
Hausse	4%	8%	5%	5%

Si la baisse d'adhésion concerne globalement l'ensemble des catégories d'âge, il semblerait que la baisse soit plus forte, pour les disciplines « Indoor » chez les jeunes de moins de 18 ans, alors que dans les pratiques « outdoor », la perte pèse davantage sur les publics adultes.

Plusieurs raisons peuvent expliquer la baisse du nombre d'adhérents :

- La crainte par les familles des risques sanitaires au regard de la difficile application des gestes barrières durant la pratique sportive.
- L'image d'un secteur du sport à l'arrêt : non-organisation des forums d'inscriptions en début d'année, reprise tardive de certains sports « moteurs » sur l'île (football, sports de combat, ...) ou encore suspension des compétitions qui restent des leviers de motivation forts pour de nombreux sportifs.
- La réticence à financer une cotisation annuelle dans un club sans être certain que les activités (loisirs et/ou compétitions) puissent se dérouler sur l'ensemble de la saison et sans certitude du remboursement partiel des adhésions.
- Le confinement a conduit les habitants de La Réunion à privilégier les pratiques libres non encadrées. La perte de liens avec les clubs et la création de nouvelles habitudes conduisent certains sportifs à ne pas renouveler leur adhésion dans un club.

## UN CONSTAT MALHEUREUSEMENT PARTAGÉ PAR LES ENTREPRISES

61%

Des opérateurs privés enregistrent une très forte diminution des réservations faites par la clientèle touristique jusqu'au 31 mars 2021 (supérieure à -40%).

« Les protocoles mis en place qui changent tous les 15 jours ne nous donnent pas de crédibilité ni de visibilité à long terme. Comment garder la confiance des pratiquants ? »

Dirigeant bénévole d'une association

« L'année 2021 s'annonce avec un gros point d'interrogation. Nous programmons l'avenir sans réelle conviction. Même si nous positivons, nous devons sans cesse motiver nos coureurs. »

Dirigeant bénévole d'une association



# 3.

DES IMPACTS  
ÉCONOMIQUES AUX  
RÉALITÉS TRÈS DIFFÉRENTES

**EN FIN DE SAISON 2019-2020, CE SONT SURTOUT LES SUBVENTIONS QUI ONT DIMINUÉ**



**33%**

Des communes ont fait le choix de diminuer partiellement leurs subventions aux associations (entre -10% et -30% environ) au regard des frais non-engagés par les clubs et l'annulation de manifestations



**82%**

Des associations sportives n'ont pas procédé à un remboursement partiel des cotisations auprès de leurs adhérents entre mars et juillet 2020 (90% entre mi-août et janvier 2021)

**DES SURCOÛTS LIÉS AU CONFINEMENT QUI ONT DÛ ÊTRE ABSORBÉS PAR LES ASSOCIATIONS SPORTIVES**



**55%**

Des associations sportives ont engagé des dépenses à perte en raison de l'annulation de leurs activités ou de leurs manifestations

Perte entre 1 000 € et 5 000 €



50%

Pertes de + de 5 000 €



50%

**68%**

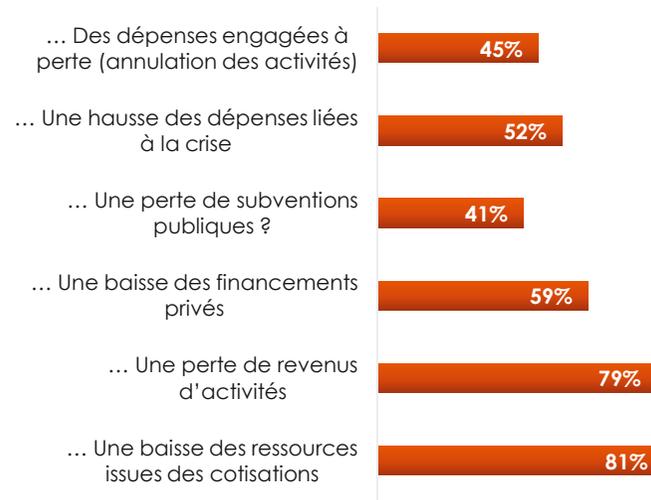
Des comités et Ligues ont été impactés par les perturbations sur les liaisons aériennes, dont 45% qui n'ont pas été remboursés des frais engagés

**LA CRISE DE LA COVID-19, UN COUP D'ARRÊT, AVEC DE RÉELLES RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES POUR LES ASSOCIATIONS SPORTIVES**

Au même titre que de nombreuses filières touchées par la crise de la COVID 2019 depuis mars 2020, le secteur du sport n'est pas épargné. La suspension des activités, la fermeture des équipements durant le confinement, la limitation des groupes dans le cadre de l'application des mesures sanitaires, l'interdiction de certaines activités, la fermeture de certains équipements, ont fortement affecté le modèle associatif.

Au-delà de l'organisation de leurs activités et de leur impossibilité à projeter une stratégie de relance, les clubs déclarent avoir dû faire face à une diminution de leurs ressources au cours de l'année 2020 et à une hausse des dépenses liées à la situation de crise. À noter que ces données intègrent la reprise de la nouvelle saison sportive à partir de 2020-2021.

**% des associations déclarant, depuis mars 2020...**



Si pour les associations employeuses, cela ne s'est pas traduit au cours de l'année 2020 par une obligation de recourir à des licenciements économiques (seulement 2% des associations), les risques à moyen terme sont réels au regard de l'assise financière des structures mais également de la sécurisation des financements publics et privés. Ainsi, 8% des clubs et près de 15% des comités et des ligues y seraient confrontés à court terme (au plus 6 mois) en cas d'une poursuite d'un haut niveau de crise.

	Clubs	Comités / Ligues
<b>Risque de licenciement à court terme</b>	<b>8%</b>	<b>14%</b>
Nb total de personnes concernées	8	3
Risques à moins de 3 mois (% d'associations concernées)	66%	-
Risques dans les 3 à 6 mois (% d'associations concernées)	34%	100%

## L'ENSEMBLE DES FAMILLES DE DISCIPLINES SONT TOUCHÉES ET ENREGISTRENT UNE DIMINUTION DES PRODUITS ISSUS DE LEURS ACTIVITÉS (PRESTATIONS ET COTISATIONS)

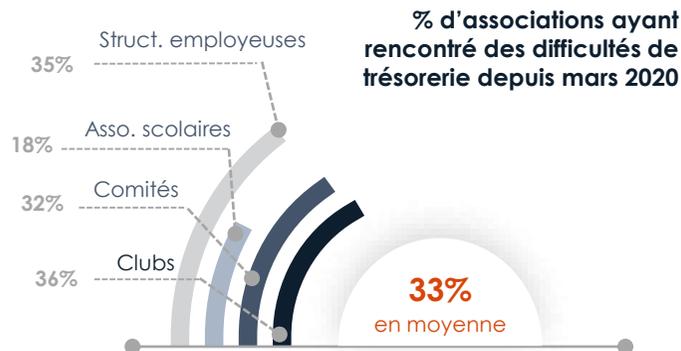
Impacts économiques par famille de disciplines sportives	Pertes de revenus d'activités	Pertes des ressources issues des cotisations	Pertes de subventions	Pertes de financements privés	Dépenses engagées à perte	Hausse des charges liées à la crise
Activités aquatiques et nautiques	●	●	○	○	○	○
Activités de la danse	●	●	○	●	○	●
Activités de la forme et gymnastique	●	●	●	●	○	○
Activités de pleine nature	●	●	○	○	●	●
Activités de précision et de cible	○	○	○	○	○	○
Activités multisports	○	●	○	●	●	○
Arts martiaux et sports de combat	●	●	○	○	○	○
Athlétisme	○	●	○	●	○	○
Equitation	○	●	○	●	○	●
Sports collectifs	○	●	●	●	○	●
Sports de raquette	●	●	○	○	○	○
Sports motorisés	●	●	○	●	●	●
Sports urbains (roller)	●	●	○	●	●	○

● Moins de 20% des associations de la famille ont été impactées
 ○ Entre 20% et 50% des associations de la famille ont été impactées
 ● Entre 50% et 80% des associations de la famille ont été impactées
 ● Plus de 80% des associations de la famille ont été impactées

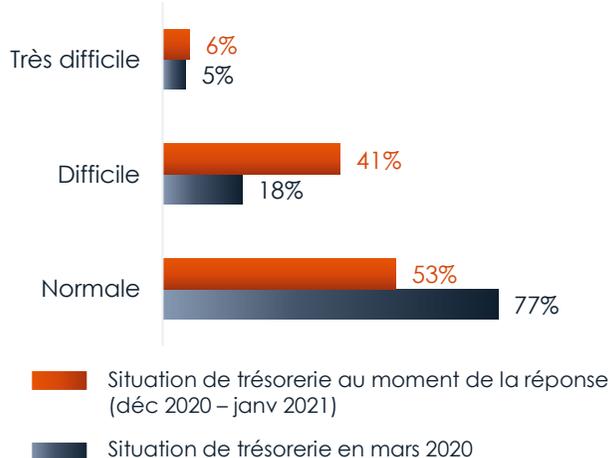
## MAIS UN CONFINEMENT ET UNE SUSPENSION DES ACTIVITÉS QUI ONT MODÉRÉMENT IMPACTÉ LA TRÉSORERIE DES CLUBS RÉUNIONNAIS

De manière globale, le confinement et la suspension des activités des clubs n'ont pas entraîné des difficultés de trésorerie à court terme pour les clubs. Seulement un tiers d'entre eux (33%) évoquent des difficultés depuis mars 2020. Plusieurs facteurs sont avancés, comme par exemple :

- L'arrêt des compétitions leur a permis de réaliser des économies liées aux frais de déplacement et d'organisation des compétitions.
- Pour certaines disciplines (football par exemple), le confinement a eu lieu pendant l'intersaison des clubs.



Alors que 77% des clubs jugeaient leur situation de trésorerie comme « normale » au début du mois de mars 2020, ils ne sont plus que 53% à l'estimer encore « normale » à fin 2020 (-24 points).



### Un risque de crise économique majeure encore limité



Des associations sportives estiment que leur réserve de trésorerie couvre à fin 2020 au moins 3 mois de charges d'exploitation

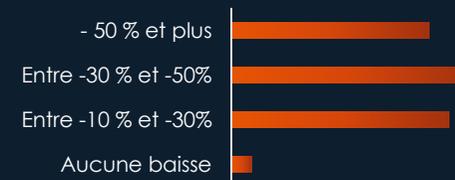
## LES ENTREPRISES ONT ÉGALEMENT SOUFFERT DU CONFINEMENT



Perte moyenne de chiffre d'affaires estimée par les entreprises marchandes du sport entre mars et décembre 2020

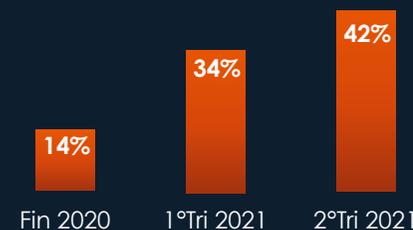


### Une forte baisse de CA observée par les opérateurs privés en raison de la crise



Des acteurs marchands du sport ont un CA composé à minima de 20% de clientèle touristique, fortement impactées par la perturbation des liaisons aériennes (en forte diminution ou à l'arrêt pour 61% des structures concernées)

### Une reprise durable indispensable au regard des risques perçus de cessation de paiement par les acteurs marchands en cas d'une poursuite d'un haut niveau de crise



## DES TENSIONS DE TRÉSORERIE QUI DIFFÈRENT SELON LE DEGRÉ DE STRUCTURATION ET LA TYPOLOGIE DE CLUBS

Si globalement les associations n'évoquent pas d'impacts économiques majeurs entre mars et octobre 2020, l'analyse des questionnaires montre des disparités plus importantes en fonction des budgets des clubs et de l'existence d'emplois dans l'association. Ainsi, 3 groupes émergent et présentent des caractéristiques économiques et des difficultés distinctes.

### ASSOCIATIONS DE PROXIMITÉ

77% des associations répondantes

CARACTÉRISTIQUES

Clubs sportifs (83%) sur une pratique de loisirs ou de 1<sup>er</sup> niveau de compétition

< 100 licences : 66%

Budget de moins de 50 000 €

85% d'associations non employeuses

### ASSOCIATIONS INTERMÉDIAIRES

18% des associations répondantes

Clubs sportifs (80%) sur une pratique de compétition et de loisirs à rayonnement interco

Entre 100 et 500 licences : 67%

Budget entre 50 000 € et 200 000 €

71% d'associations employeuses (3,5 salariés permanents ou saisonniers en moyenne)

### ASSOCIATIONS STRUCTURÉES

5% des associations répondantes

Clubs sportifs (50%) ou comités et ligues régionales (42%) qui ont un rayonnement régional

Plus de 500 licences : 71%

Budget de plus de 200 000 €

93% d'associations employeuses (7,2 salariés permanents ou saisonniers en moyenne)

### DIFFICULTÉS FINANCIÈRES

- Difficultés de trésorerie rencontrées depuis mars
- Dégradation de la trésorerie (situation déclarée comme « normale » avant mars 2020 à « difficile » aujourd'hui)
- Associations ayant activé des dispositifs de soutien
- Associations ayant dû faire face à des demandes de remboursement des cotisations par leurs adhérents (avec ou sans remboursement effectué)

30%

42%

14%

33%

49%

69%

40%

58%

14%

20%

57%

50%

**A CONTRARIO, LES OPÉRATEURS PRIVÉS SE SONT DAVANTAGE Tournés VERS LES DISPOSITIFS D'AIDE**

**54%**

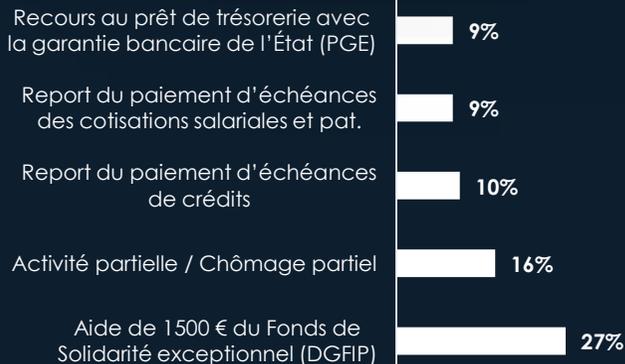
Des structures privées ont rencontré des tensions de trésorerie depuis mars 2020

**39%** des opérateurs privés ayant répondu prévoient de nouvelles tensions de trésorerie entre la fin d'année 2020 et mars 2021 au regard de l'évolution de la crise

**Mobilisation des dispositifs**

**88%**

des acteurs marchands se sont appuyés sur au moins une mesure de soutien depuis mars 2020



**PAR ABSENCE DE BESOINS OU PAR DÉFICIT D'INFORMATIONS, LES ASSOCIATIONS N'ONT QUE PARTIELLEMENT RECHERCHÉ DES APPUIS EXTÉRIEURS POUR FAIRE FACE A LA CRISE**

Les associations sportives n'ont, en grande majorité (71%), mobilisé aucun dispositif proposé par les pouvoirs publics. Pour près d'un quart d'entre elles (23%), c'est la méconnaissance des solutions existantes qui est évoquée comme principale cause alors que pour un autre quart (25%), c'est l'absence d'un besoin réel qui est avancé.

Pour plus de la moitié des associations (53%) ayant mobilisé des dispositifs, le choix s'est d'abord tourné vers les aides spécifiques au secteur et notamment vers le fonds territorial de solidarité provenant du Ministère des Sports et de l'Agence Nationale du Sport. Toutefois, si cette aide portait sur 4 axes (emploi, continuité éducative, difficultés conjoncturelles et aide à la relance), les demandes ont essentiellement porté sur l'aide à la relance avec des projets liés à la création et la diversification des activités.

**Mobilisation des dispositifs**

**71%**

des associations n'ont mobilisé aucun dispositif d'aides publiques



Aides mobilisées	Associations non employeuses	Associations employeuses
Les délais de paiement d'échéances sociales et/ou fiscales	0%	42%
Le fonds de solidarité émanant du Ministère du Travail	13%	26%
Le fonds territorial de solidarité provenant de l'ANS	42%	63%
Des aides mises en place par le Département	25%	5%
Des aides mises en place par la Région	17%	34%
Des aides mises en place par la commune ou l'EPCI	38%	0%
Le Prêt Garanti par l'Etat (PGE)	0%	11%
Des solutions trouvées avec la banque	8%	8%
La médiation des entreprises	0%	3%
Les mesures de la BPI France	0%	3%



## ASSOCIATIONS INTERMÉDIAIRES



d'entre elles ont eu recours à l'activité partielle ainsi qu'à l'échelonnement des charges sociales (36%)

- Près de la moitié (48%) des associations intermédiaires ont diminué le temps de travail de leurs salariés
- Elles ont mobilisé les fonds de solidarité du Ministère du Travail (36%) et de l'ANS (50%)



d'entre elles ont dû, malgré tout, procéder à des licenciements économiques face aux difficultés

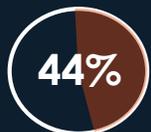


## ASSOCIATIONS DE PROXIMITÉ



des associations n'ont procédé à aucune réorganisation spécifique de leurs activités suite au confinement

- Les mesures se sont concentrées vers des demandes du fonds de solidarité de l'ANS (48%) mais également vers les communes pour près d'un tiers d'entre elles (27%)



soit moins de la moitié des associations employeuses de ce groupe ont eu recours au chômage partiel

## ASSOCIATIONS STRUCTURÉES



des associations ont activé le chômage partiel et 38% ont échelonné le paiement des charges sociales



se sont tournées vers les aides de la Région pour couvrir leurs besoins et les pertes (contre 23% pour les associations intermédiaires)



ont eu recours à des emprunts via le PGE pour générer une trésorerie suffisante (moins de 5% pour les autres associations)

## UNE RÉALITÉ TRÈS DIFFÉRENTE DANS LA LECTURE DES IMPACTS ÉCONOMIQUES DE LA COVID EN FONCTION DE LA SITUATION DES CLUBS

Ainsi, les situations et les réponses apportées par les associations réunionnaises pour répondre à la crise ont été très différentes en fonction de leurs caractéristiques :

- Les **associations de proximité** qui reposent majoritairement sur du bénévolat ont eu une posture « d'attente » face à la période de confinement. L'arrêt des activités n'a pas donné lieu à une réorganisation ou à des mesures spécifiques, hormis pour les associations employeuses qui ont eu simplement recours au chômage partiel. En l'absence de ressources parfois liées à l'organisation de manifestations, les associations se sont tournées vers leurs principaux partenaires (ex DJSCS et communes) pour obtenir des aides exceptionnelles.
- Les **associations intermédiaires**, souvent employeuses, concentrent les principales difficultés. Elles ne disposaient pas d'une assise financière suffisante pour absorber l'arrêt des activités et faire face à leurs charges. Elles ont dû davantage recourir à une diminution du temps de travail de leurs salariés ainsi qu'aux dispositifs publics. Pour autant, elles ont plus difficilement sollicité les aides dédiées aux entreprises (PGE, Fonds de solidarité du travail...) et se sont d'abord orientées vers les aides sectorielles traditionnellement dédiées au sport ainsi que vers le Conseil Régional (18% des associations). Une nouvelle période de crise pourrait conduire à des licenciements pour 13% d'entre elles.
- Les **associations structurées** présentent moins de difficultés de trésorerie à court terme. Elles ont par ailleurs davantage mobilisé les aides nationales, que ce soit le recours à l'activité partielle, la sollicitation d'emprunts bancaires à travers le PGE ou des demandes d'aides auprès des fonds de solidarité. Globalement, ces associations n'ont donc pas été dans l'obligation de procéder à des licenciements et ne l'envisagent pas à moyen terme.

## MAIS QUELLE QUE SOIT LEUR SITUATION, TOUTES LES ASSOCIATIONS SPORTIVES CRAIGNENT UN EFFONDREMENT DES PILIERS DE LEUR MODÈLE ÉCONOMIQUE À MOYEN TERME

Globalement, la diminution des ressources enregistrées par certaines associations a été en partie compensée par les économies réalisées durant la crise et le recours à des dispositifs d'aides. Ainsi, la phase de confinement liée à la COVID-19 a été globalement bien absorbée par les associations sportives et n'a pas généré d'effets négatifs sur l'emploi (+6% entre mars 2020 et fin 2020 en volume de personnes salariées déclarées – parmi les structures sportives ayant répondu). Pour autant, les associations sportives craignent des impacts économiques à plus long terme avec des risques liés à un effet ciseaux entre :

- Une baisse des ressources issues du triptyque qui fonde aujourd'hui leur modèle (cotisations, subventions, mécénat). Même si les associations ont confiance dans le soutien de leurs partenaires publics (près de la moitié - 46% - pensent que les subventions se maintiendront), la crise aura des effets sur le mécénat et sur la pratique en club par les réunionnais.
- Une augmentation des charges générées par les surcoûts d'organisation des activités en raison de la crise (limitation de la taille des groupes, coûts de l'entretien et du matériel...).

### Perception de l'évolution des financements pour la saison 2020/2021



**Dégradation des ressources**

Subventions	32%
Mécénat	41%
Cotisations	58%



**Maintien des ressources**

Subventions	46%
Mécénat	15%
Cotisations	30%

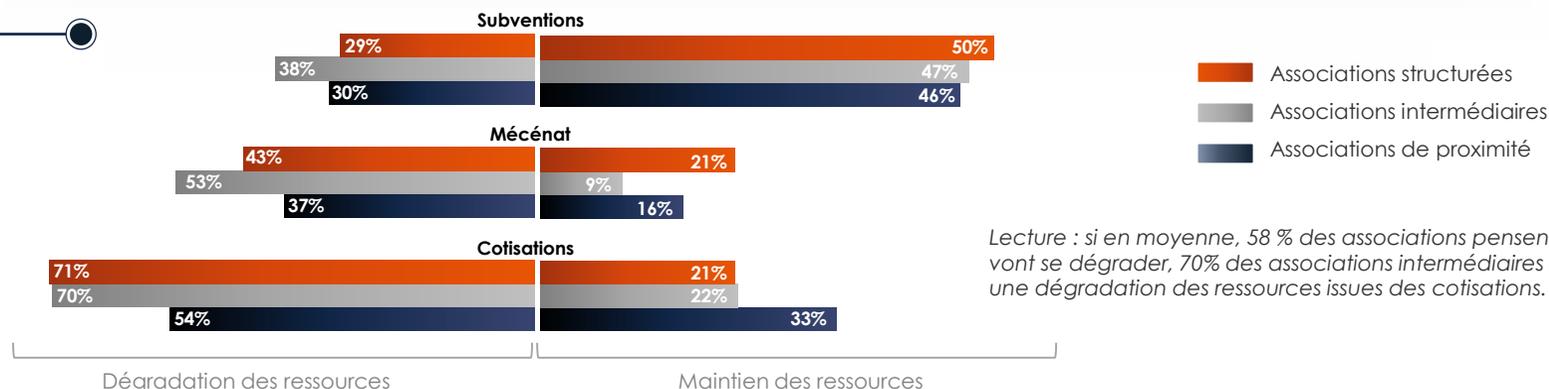


**Amélioration des ressources**

Subventions	8%
Mécénat	3%
Cotisations	9%

Lecture : 58 % des associations pensent que les cotisations vont se dégrader

### Un impact plus ou moins marqué en fonction de la typologie des associations



Lecture : si en moyenne, 58 % des associations pensent que les cotisations vont se dégrader, 70% des associations intermédiaires pensent observer une dégradation des ressources issues des cotisations.

## UNE CRISE QUI PRODUIT ÉGALEMENT DES IMPACTS ÉCONOMIQUES INDIRECTS POUR LES OPÉRATEURS DU SPORT

Au-delà des conséquences économiques générées par la crise auprès des opérateurs associatifs ou marchands du sport à La Réunion, plusieurs acteurs évoquent des impacts plus larges dans le champ du sport et dont certains peuvent impacter les opérateurs à court ou moyen terme. Sans être exhaustifs, plusieurs impacts peuvent être cités :

- L'activité touristique a fortement été perturbée (baisse de 48,5% de la fréquentation touristique au 1er semestre 2020 – Note de conjoncture de l'IRTS de La Réunion) et les prévisions de fréquentation ne permettent pas d'envisager un retour à un niveau habituel (534 000 touristes extérieurs en 2019) à court terme. La capacité de rebond sur le tourisme de proximité et le tourisme local pour les acteurs marchands du sport apparaît limitée et pourrait durablement impacter la filière.
- L'incapacité des communes à poursuivre une politique de rattrapage dans la construction et la réhabilitation des équipements sportifs sur les années à venir. Le décalage des investissements pourra impacter les clubs sportifs qui évoquent une saturation des équipements actuels.
- L'annulation des manifestations et des grands événements sportifs de La Réunion a également un impact sur les opérateurs. Au-delà des retombées économiques pour les opérateurs sportifs ou touristiques, l'annulation de ces événements pèse sur l'image du sport à La Réunion. A titre d'exemple, l'édition 2020 de l'Ultra-trail du « Grand Raid » a été annulée avec un impact sur l'ensemble du tissu économique réunionnais. Ainsi plus de 6 000 participants aux différentes courses (auxquels s'ajoutent les accompagnateurs et les suiveurs locaux) n'ont pas pu participer et les structures d'hébergement de l'île qui bénéficient habituellement de l'affluence des traileurs extérieurs ont été fortement touchées.

“

Nous avons reporté nos investissements prévus en 2020 et revu à la baisse les montants de notre PPI au regard du surcoût de l'entretien des équipements mais également d'une baisse des recettes fiscales et de la Dotation Globale de Financement.

Directeur des sports d'une commune



+ de  
7 M€

**Grand Raid :**  
de dépenses directes par les participants  
extérieurs en 2019 (base de 3 500 € par  
concurrent et de 2 000 concurrents)

Source IRT de la Réunion



En 2015, **83 %** des chambres  
d'hôtel de l'île étaient occupées  
durant l'événement soit 7 points de  
plus que la semaine précédente

(source IRT)



# 4.

LES ACTEURS DU SPORT SE  
SONT ADAPTÉS MAIS  
S'ESOUFFLENT FACE À UNE  
CRISE QUI DURE



## LES OPÉRATEURS PRIVÉS ONT DÉPLOYÉ DES SERVICES ALTERNATIFS OU FAIT ÉVOLUER LEUR MODÈLE POUR COMPENSER LA BAISSÉ D'ACTIVITÉS



29%

Refonte de la stratégie de communication et de commercialisation



23%

Recours à une offre en ligne



20%

Diversification vers d'autres types d'activités



59%

Des associations ont mis en place des outils numériques pour travailler ou garder le lien à distance avec leurs membres

59%

Des associations déclarent que leur équipe dirigeante a continué à **fonctionner collectivement** durant la période

## DES INITIATIVES QUI SE SONT MULTIPLIÉES POUR S'ADAPTER À LA CRISE

Depuis le début de la crise, le mouvement sportif a toujours cherché à s'adapter, à faire évoluer son organisation et à mettre en œuvre des alternatives à la pratique pour maintenir le lien avec les pratiquants. Ainsi, plusieurs associations qui pratiquent en indoor, ont commencé à proposer des séances en extérieur.

Certaines ont organisé des séances d'activité en ligne via des outils numériques, et d'autres ont développé des programmes d'entraînement personnalisés pour leurs adhérents, notamment en matière d'entretien ou de préparation physique.

Quelques associations ont même été jusqu'à louer des créneaux dans des salles privées afin de pouvoir compenser les heures « perdues » pour leurs membres.

« Les bénévoles et leurs adhérents ont compris qu'il s'agissait d'une situation particulière et qu'ils devaient composer avec. Les vestiaires ne sont pas accessibles ? Cela ne les empêche pas d'utiliser les équipements sportifs. [...] Le club de badminton a innové en développant un volant pour pratiquer en extérieur. »

Responsable d'un service des sports

## L'AVÈNEMENT DES OUTILS NUMÉRIQUES EN RÉPONSE AUX CONTRAINTES D'ORGANISATION

Malgré les contraintes, la période de confinement a permis de témoigner de l'agilité des associations sportives dans l'adaptation de leurs modes de fonctionnement. Ainsi, la crise sanitaire a accru le recours aux outils numériques ce qui leur a permis de continuer à fonctionner en interne avec de surcroît des effets externes : des bénévoles formés aux outils numériques et à leurs usages multiples (plateforme de visioconférence, système de vote à distance pour les AG, espace collaboratif de gestion de projet...). Pour autant, cet avènement des outils numériques et du télétravail n'a pas été sans obstacles, tant technologiques que communicationnels :

- Tous les bénévoles ne sont pas nécessairement équipés (accès à internet, ordinateur...) ou suffisamment compétents pour s'approprier rapidement ces nouveaux outils.
- L'usage de ces technologies (vidéo en ligne, utilisation des réseaux sociaux, partage de fichiers...) questionne la capacité des associations à faire face à des failles de sécurité plus nombreuses.
- Le recours aux outils numériques commerciaux (zoom, teams...) souvent plus fluides et intuitifs que les logiciels libres (jitsi, Elément...) induit des surcoûts liés aux abonnements.

La crise sanitaire a donc révélé le caractère essentiel des outils digitaux dans la vie associative tant dans leur fonctionnement interne qu'externe, où ces outils leur ont permis, pour partie, de continuer à se faire entendre durant la crise sanitaire.

## MAIS DES CONTRAINTES DE FONCTIONNEMENT QUI ONT EU RAISON DE L'INVESTISSEMENT BÉNÉVOLE

Les CTS et les services des sports interrogés, qui sont au contact des associations et de leurs bénévoles, s'accordent à dire que la dynamique s'est « cassée » dans les clubs. Ce ressenti sur une démobilisation des dirigeants associatifs, notamment parmi les plus petites associations où la mise en œuvre des protocoles sanitaires avec la nomination d'un « référent COVID-19 » semble lourde à mettre en place, se confirme pour les dirigeants ayant répondu à l'enquête.

« Ce n'est pas un phénomène nouveau (au sujet du découragement des bénévoles) mais la crise est venue accentuer ce constat. On leur demande de plus en plus de responsabilités (référent Covid) et il n'y a pas de reconnaissance par rapport à cela. »

Directeur d'un service des sports

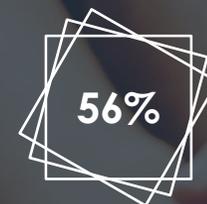
« Malheureusement, cette crise n'est qu'un révélateur des difficultés organisationnelles de certaines associations, celles ayant peu de moyens humains. [...] Le rôle de référent Covid peut faire peur. Certains ne veulent pas reprendre l'activité à cause de cela. »

Responsable d'un service des sports

À la suite du confinement, un peu plus de la moitié des associations ont observé une plus faible implication et mobilisation de leurs bénévoles. Plusieurs raisons peuvent être avancées parmi lesquelles :

- La peur de contracter le virus, notamment pour des associations qui comptaient des personnes plutôt âgées et qui étaient considérées, durant la crise, comme étant des « personnes à risques ».
- L'augmentation des responsabilités et des contraintes imposées dans le cadre du protocole sanitaire.
- Le souhait de prendre du temps pour soi, notamment pour celles et ceux qui, après plusieurs années de bénévolat, ont pu « apprécier d'avoir du temps pour eux » pendant cette période.
- La perte de lien social, d'espaces d'échanges et de rencontres que ne permettent pas de compenser les outils numériques et qui constituaient pour certains d'entre eux, le moteur de leur engagement.

Mais au-delà des craintes sanitaires ou de la perte de lien avec d'autres bénévoles, c'est le sentiment d'usure qui prédomine face aux responsabilités, à l'obligation de s'adapter en continu aux directives gouvernementales ou fédérales ou encore face à la surcharge administrative qui s'est imposée aux associations (enquêtes, dossiers dans le cadre des plans de relance, dossier de déclaration en activité partielle...).



Des associations ont observé une baisse de l'implication des bénévoles à la suite du déconfinement



Des associations déclarent que leur équipe dirigeante a fonctionné uniquement au travers d'une personne

« Cette situation m'a complètement usé dans la mesure où je me suis retrouvé seul et je pense ne pas poursuivre mon implication dans l'association au-delà de cette saison. »

Dirigeant bénévole d'une association

## FACE À LA CRISE, LE TÉLÉ-BÉNÉVOLAT COMME NOUVELLE RESSOURCE...

Malgré l'essoufflement évoqué par les dirigeants associatifs, la crise a également permis de redonner du sens à l'engagement bénévole et a démontré la place centrale du sport et des clubs dans le quotidien des habitants. Ainsi, à l'instar des tendances nationales (étude sur « le bénévolat à l'heure du confinement » menée par l'association d'universitaires « Recherches et Solidarités » en 2020), certaines associations sportives réunionnaises témoignent à la fois d'une percée du bénévolat, notamment à distance (principe du « télé-bénévolat ») et d'un renforcement de l'esprit de cohésion entre les membres, en tant qu'espace de lien social.



Accueil de nouveaux  
bénévoles durant la crise  
pour **10%** des  
associations



**48%** des associations  
évoquent un renforcement de l'esprit de  
cohésion au sein de l'équipe dirigeante

Ainsi, certaines personnes ont découvert qu'elles pouvaient apporter aide et soutien à distance ou se sont engagées dans la vie associative afin de conserver une vie sociale, même à distance. La pratique du « télé-bénévolat » a permis aux plus âgés de rester utiles tout en se maintenant à l'écart et elle a pu convaincre les plus jeunes, friands des outils numériques, de s'investir plus facilement.

L'adaptation des associations, avec des modes d'organisation souvent plus flexibles et avec de nouvelles formes d'intervention, peut constituer un espace de mobilisation de nouveaux bénévoles notamment dans des missions très ponctuelles : la promotion du club via les réseaux sociaux, l'actualisation de sites, les tâches administratives, le montage de dossiers ou de projets, la formation... Les formes d'engagement peuvent être plurielles et peuvent contribuer à répondre aux besoins qui ne cessent de croître avec la crise sanitaire qui perdure.

### ... UN SCEPTICISME GRANDISSANT DES ACTEURS SUR L'AVENIR DU SECTEUR SPORTIF

Si les associations sportives réunionnaises sont globalement parvenues à « limiter la casse » suite à la première vague de la crise sanitaire pour la saison 2019-2020, les acteurs interrogés laissent apparaître un scepticisme grandissant face aux conséquences de la crise à moyen terme au regard de :

- La perte de lien avec les adhérents et une chute du nombre de pratiquants alors même que les cotisations représentent une part substantielle de leurs budgets.
- La difficulté à compenser la baisse des adhérents par des ressources externes compte tenu des impacts de la crise sur les collectivités et les acteurs privés.
- L'absence de visibilité sur la sortie de crise, empêchant la mise en place de stratégies de relance des activités sportives, notamment pour les Ligues et Comités.

La plupart des acteurs évoquent des impacts économiques qui se mesureront davantage à moyen terme, en fonction de la durée de la crise et des évolutions de la pratique sportive par les habitants de La Réunion (pratique libre priorisée). Ainsi, près de 30% des associations sportives se déclarent « pas du tout » ou « peu confiantes » sur l'avenir de leur association, qu'elles disposent ou non d'un emploi.

#### Etat d'esprit des dirigeants concernant l'avenir de leur association

	Club	Comité / ligue	Scolaire*	Total général
Pas du tout confiant(e)	6%	0%	3%	<b>5%</b>
Peu confiant(e)	24%	43%	11%	<b>24%</b>
Confiant(e)	61%	57%	79%	<b>63%</b>
Très confiant(e)	8%	0%	8%	<b>8%</b>

Malgré cela, le moral des bénévoles et des salariés reste relativement bon. Il a en effet été demandé aux personnes répondant à l'enquête d'attribuer une note sur 10 au moral de leurs équipes. La moyenne générale s'élève à 6,1 sur 10 avec toutefois des écarts importants entre les structures ayant pu reprendre leurs activités et les autres.

\* Associations sportives : UNSS, USEP...

« Nous sommes dans le doute, dans le brouillard. Nous ne savons pas si nous serons capables de revenir au même niveau de licenciés. »

CTS d'une Ligue sportive



Des opérateurs marchands se disent « pas ou peu confiants » pour l'avenir de leur entreprise

#### Perception du moral des dirigeants des associations par les répondants (de 1 « mauvais » à 10 « très bon »)



Moral des dirigeants pour les associations encore arrêtées

Moral des dirigeants pour les associations ayant repris leurs activités

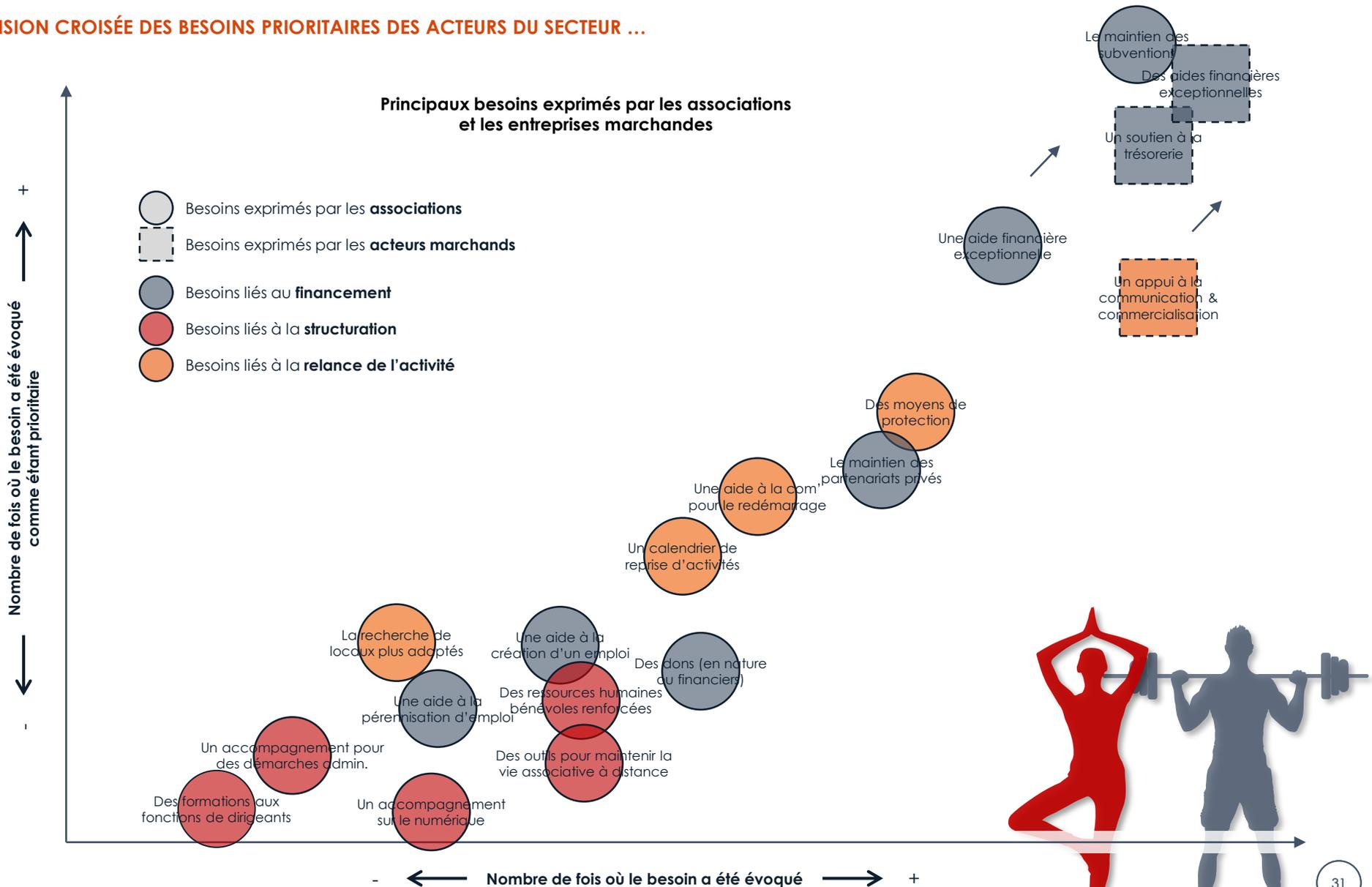


# 5.

DES DÉFIS À RELEVER  
POUR L'ENSEMBLE DES  
ACTEURS DU SECTEUR  
SPORTIF



UNE VISION CROISÉE DES BESOINS PRIORITAIRES DES ACTEURS DU SECTEUR ...



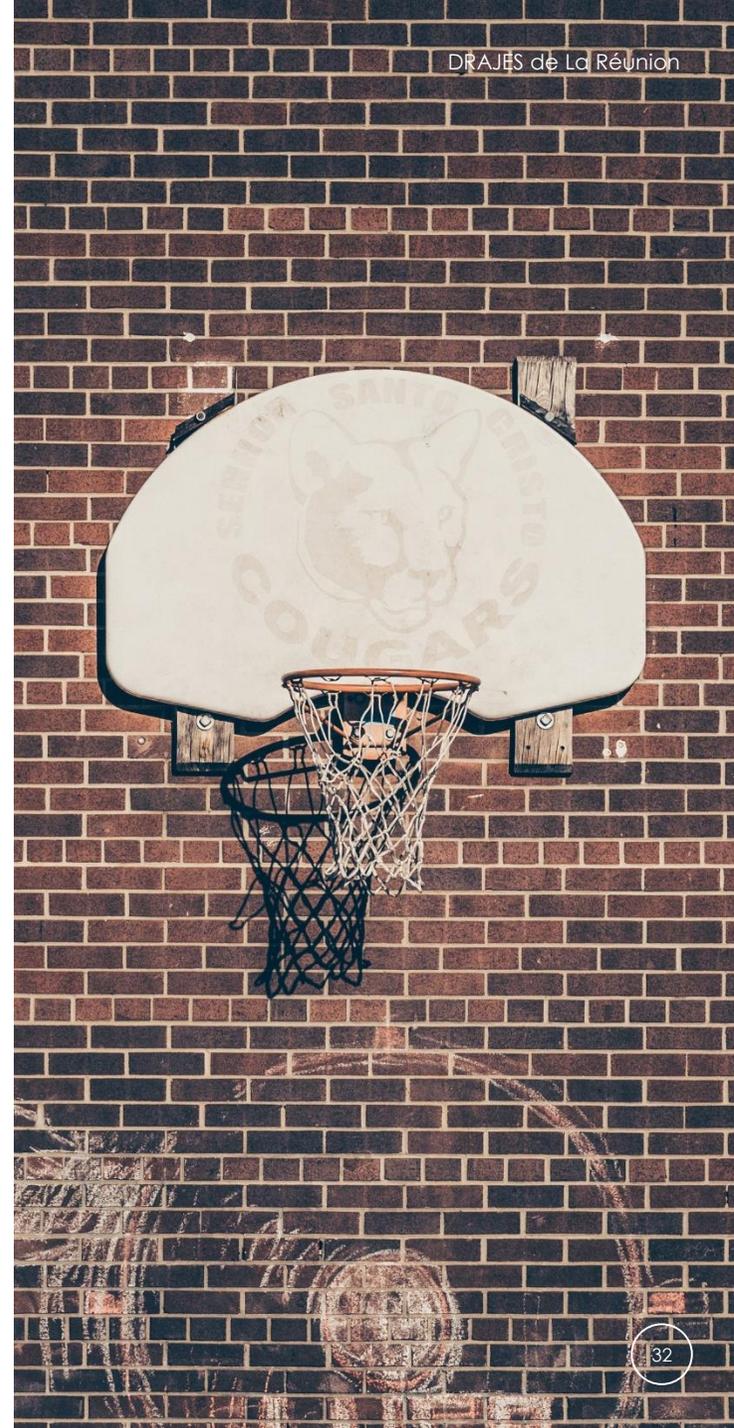
La représentation des besoins exprimés par les associations et les opérateurs marchands présentée dans la page précédente met en lumière, de manière assez évidente, que les principaux besoins portent sur un soutien financier et sur un soutien à la relance de l'activité. En revanche, les besoins liés à la structuration et à la professionnalisation ne sont pas apparus comme prioritaires.

### DES BESOINS PARTAGÉS PAR LES COLLECTIVITÉS AVEC TOUTEFOIS UNE VISION UN PEU DIFFÉRENTE CONCERNANT LES BESOINS DE STRUCTURATION DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

Lors des échanges réalisés avec les différents services des sports des communes, il a été demandé aux personnes interrogées quels pouvaient être, selon elles, les besoins des acteurs associatifs. Ont notamment été évoqués :

- Disposer d'un calendrier de reprise permettant de « donner des perspectives ».
- Démultiplier les créneaux horaires ou les lieux de pratique potentiels (étendre les créneaux horaires en journée, disposer des équipements durant les vacances scolaires, ...).
- Soutenir financièrement pour faire face aux coûts générés par l'application des protocoles sanitaires.
- Mettre en place une large campagne de communication pour rassurer les habitants et les encourager à reprendre une activité physique et sportive au sein des associations.
- Simplifier les démarches quant à la mobilisation de dispositifs pour les associations mais aussi pour le grand public (notamment pour des aides types Pass'sport) afin d'en faciliter l'accès.
- Soutenir l'emploi (pérennisation & création).
- Former les dirigeants à la gestion administrative et sportive de leur structure avec des programmes adaptés à la réalité du terrain et au contexte de crise.
- Accompagner les acteurs à travers des actions d'ingénierie (montage de projets, recherche de partenaires, ...) pour les encourager à développer et diversifier leurs activités et leurs sources de financement.

Il est intéressant de noter que, si les dirigeants bénévoles ont évoqué peu de besoins concernant l'appui à la structuration de leurs associations, les collectivités ont identifié ces besoins comme des besoins plutôt prioritaires pour le mouvement associatif réunionnais.



## LES 4 ENJEUX ÉMERGENTS POUR LE (RE)DÉVELOPPEMENT DU SPORT À LA RÉUNION



### Le soutien à la relance de l'activité afin d'apporter de la visibilité aux acteurs sur le terrain

Bien qu'une majorité des acteurs aient pu reprendre leurs activités (à la date de formalisation de ce rapport – fin janvier 2021), les modalités d'organisation actuelles semblent « dégradées » et les structures tournent au ralenti. Dans cette période de crise, l'incertitude est fréquente et entame le moral des acteurs : manque de visibilité sur un retour à la normale, multiplication et évolution régulière des protocoles sanitaires, annulation de projets ou d'événements...

Si la tâche est difficile, il apparaît essentiel d'apporter de la visibilité aux opérateurs sur un cadre organisationnel le plus clair et fluide possible. Cela implique d'agir potentiellement sur différents leviers : organisation de compétitions ou d'événement « tests » avec des protocoles clairement établis, harmonisation des protocoles sanitaires à l'échelle des différentes communes, accès aux équipements de plein air pour les sports collectifs d'intérieur en cas de fermeture des équipements, élargissement des créneaux horaires pour faciliter la mise en place de petits groupes, l'ouverture des équipements durant les vacances pour permettre l'organisation de stages (rattrapages de séances, accueil de nouveaux publics, nouvelles recettes...)... Il sera également essentiel de revaloriser l'image des opérateurs associatifs et marchands, de contribuer à la réassurance et confiance des réunionnais quant à une pratique encadrée.



### Le soutien à la consolidation économique pour pérenniser les opérateurs marchands et non marchands

Si la crise a représenté un véritable coup d'arrêt pour les acteurs, plus de deux tiers des structures ont pu s'appuyer sur leur trésorerie pour faire face à la baisse de leurs activités. La poursuite d'un haut niveau de crise pourrait toutefois mettre à mal un plus grand nombre de structures associatives ou privées. La capacité à construire des dispositifs de soutien et à pérenniser les emplois sera un enjeu essentiel pour l'ensemble des parties prenantes afin d'être en capacité de remobiliser des moyens importants lors de la phase de relance, qui est également génératrice, elle aussi, de tensions de trésorerie. Se pose également la question des collectivités qui devront potentiellement faire face à 3 enjeux :

- S'engager dans une priorisation des besoins en matière d'investissement au regard des contraintes budgétaires.
- Anticiper les impacts possibles de la crise dans les équipements recevant du public (flux de circulation, renouvellement de l'air, hygiène et entretien...).
- Adapter leur politique d'investissement et de soutien à la pratique en tenant compte des nouvelles aspirations de leurs habitants.

## LES 4 ENJEUX ÉMERGENTS POUR LE (RE)DÉVELOPPEMENT DU SPORT À LA RÉUNION (SUITE)



### Accompagner les associations sportives dans la transformation de leur modèle et la prise en compte des évolutions sociétales

La place et le rôle du sport dans la société sont particulièrement importants : rôle éducatif et de médiation, d'intégration et de lutte contre toutes les formes d'exclusion et de discriminations, dans la formation et l'accès à la citoyenneté, dans la construction de l'individu ou encore en matière de prévention et de promotion de la santé. En tant qu'acteurs de proximité et vecteurs de lien social, il est essentiel de maintenir l'action des clubs sportifs et de pérenniser leur organisation.

Mais dans un contexte d'essoufflement de la vie associative et d'éloignement des réunionnais à la pratique encadrée, il apparaît incontournable d'accompagner les acteurs dans l'adaptation de leur offre, la structuration de leur organisation et la mise en place de stratégies de relance efficaces et pertinentes afin de garantir le maintien et le maillage de l'offre sur l'ensemble du territoire réunionnais.



### La promotion de l'activité physique et sportive sous toutes ses formes et ses bienfaits sur la santé

La Réunion est caractérisée par une forte prégnance des problématiques d'obésité (enfants et adultes), de diabète (1ère Région de France) ou de maladies cardiovasculaires (1ère cause de décès sur l'île). La pratique sportive doit donc se concevoir sur l'île, plus qu'ailleurs peut-être, comme un moyen d'action en matière de santé publique et probablement comme un moyen de lutter plus efficacement contre la contraction du virus de la COVID-19.

Dans la continuité de la loi Sport et Société de 2020, et s'il est important que le sport s'ouvre aux publics qui en ont le plus besoin (personnes âgées, personnes en soins médicaux...), les politiques territoriales du sport doivent concourir à une acculturation forte du sport pour le plus grand nombre. Mais l'augmentation du niveau d'activité physique et de la pratique sportive sont des problèmes complexes. Des démarches partenariales et multisectorielles, qui font intervenir tous les acteurs d'un territoire sont nécessaires à la réalisation de véritables progrès mais elles doivent être conçues dans une recherche de complémentarité et de continuité afin de ne pas créer de mise en concurrence et de renforcer l'efficacité des moyens.